

VŒU N° 1

Présenté par M. MAITRE au nom du Groupe La Savoie nous Unit

*

SNCF
REDUCTION DE LIGNES A GRANDE VITESSE ENTRE PARIS ET ANNECY

Exposé des motifs :

C'est avec un certain étonnement que les élus du territoire savoyard ont appris par le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France, que huit lignes à grande vitesse, dont la ligne Paris-Chambéry-Annecy, étaient sous le joug d'une « *rationalisation* », entendue plus simplement comme la réduction de l'offre actuelle.

Cette prospective que mène la SNCF autour d'une potentielle réduction de l'offre ferroviaire est d'autant plus étonnante, alors même que l'agglomération Grand Lac et le Conseil départemental de la Savoie par la voix de leurs présidents respectifs, avaient alerté M. FARANDOU le 18 juillet 2023 sur ce même sujet.

En effet, à la suite d'un sondage auprès des voyageurs portant sur les trajets alternatifs aux lignes directes Paris-Chambéry-Annecy, les élus de Savoie s'étaient inquiétés de l'objectif sous-jacent de ce dernier. La SNCF leur avait alors assuré dans sa réponse que ces consultations n'entraîneraient « *pas de modification du nombre de circulations à grande vitesse entre Paris et Annecy* » en assurant de sa pleine compréhension des « *enjeux des liaisons à grande vitesse pour le territoire savoyard* ».

Après la suppression dès décembre 2018 de deux allers-retours Annecy-Paris, la menace de suppression du premier train quotidien du matin en 2019, puis sa suppression temporaire pendant la période estivale en 2021, les élus savoyards espèrent que la SNCF ne portera pas un nouveau coup de grâce sur cette ligne.

Par ce vœu, ils souhaitent donc réaffirmer collectivement et avec vigueur l'importance plus que fondamentale et structurante de cette ligne pour l'ensemble du sillon alpin français.

L'ensemble des élus locaux signataires de ce vœu ainsi que l'ensemble de l'Assemblée départementale tiennent ainsi à rappeler que :

- conscients de la responsabilité économique de l'entreprise SNCF, le renforcement de l'attractivité de son offre et la poursuite de ses objectifs de décarbonisation semblent être des ambitions davantage louables, justes et viables, à moyen comme à long terme, que les suppressions abordées ;
- une quelconque décision de réduction de l'offre sur cette ligne demeure profondément incohérente et incompréhensible au regard de la pression démographique croissante à laquelle le territoire fait face et au regard de l'impérieuse nécessité de désengorger les flux routiers des vallées et des agglomérations ;

- les TGV reliant la Savoie à Paris demeurent absolument essentiels pour le quotidien de nombreux travailleurs savoyards ainsi que pour l'attractivité touristique des communes, où qu'elles soient en Savoie.

Proposition de décision :

Les collectivités de Savoie émettent donc le souhait que la SNCF n'entame une offre déjà limitée sur cet axe et qu'elle ne sacrifiera pas les dessertes alpines sur l'autel d'une « optimisation » supposée.

Vœu adopté à l'unanimité de l'Assemblée départementale